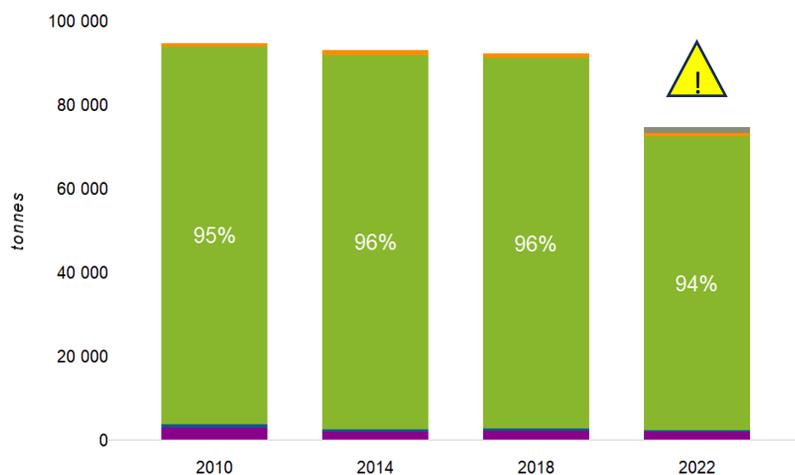
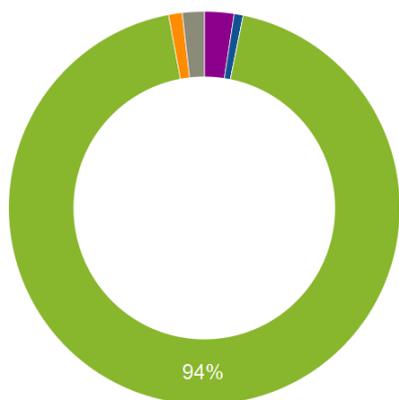


INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

NH₃
ammoniac

Recensement des émissions NH₃ rejetées dans l'air à l'échelle régionale

par secteur d'activité



Résidentiel Tertiaire



Routier



Autres transports



Agriculture



Industrie



Sources naturelles



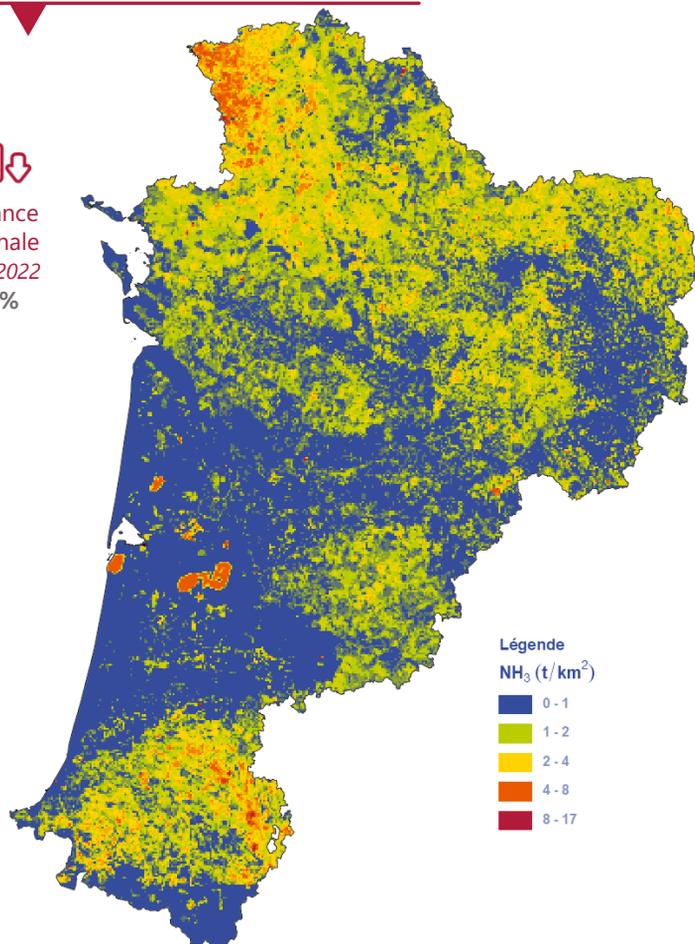
La baisse observée en 2022 s'explique en partie par des données manquantes. Le conflit en Ukraine a impacté les statistiques d'importation d'engrais et donc les émissions.

L'ammoniac est principalement émis par le **secteur agricole**, provenant notamment de l'application d'**engrais synthétiques** ou de **déjections animales** sur les champs pour fertiliser les cultures. L'ammoniac est également issu de l'**élevage**, produit par les déjections animales dans les bâtiments agricoles mais aussi au niveau des prairies utilisées pour le **pâturage**.

En plus de l'agriculture, l'ammoniac est également émis par le **chauffage au bois** des logements et des bâtiments du secteur résidentiel/tertiaire.

Émissions de NH₃ géolocalisées

tendance régionale
2010/2022
-21%



Légende
NH₃ (t/km²)

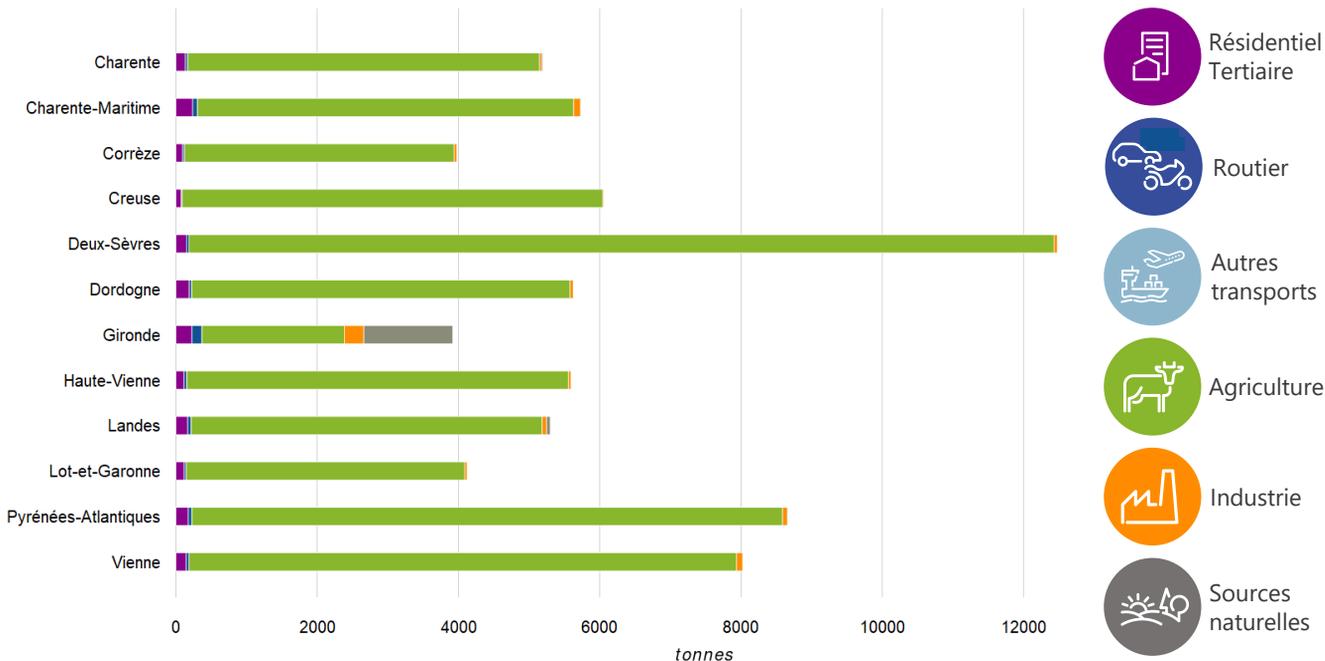
0 - 1
1 - 2
2 - 4
4 - 8
8 - 17

INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

NH₃
ammoniac

Répartition des émissions par département

par secteur d'activité



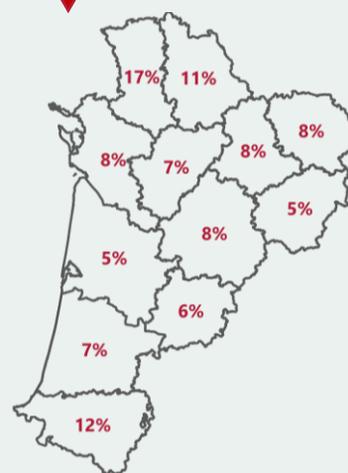
Les émissions d'ammoniac les plus élevées proviennent des départements Deux-Sèvres et Pyrénées-Atlantiques, où les surfaces cultivées sont importantes, avec notamment des **grandes cultures nécessitant l'apport d'engrais** (blé, colza, maïs) et les **activités d'élevage**.

La Creuse, la Dordogne et la Haute-Vienne affichent des émissions d'ammoniac assez élevées par rapport aux autres départements, en raison de la présence de **nombreux élevages bovins** et d'une pratique développée du **pâturage**.

La Gironde présente les émissions d'ammoniac les plus faibles du fait d'un **territoire fortement urbanisé** ; la part du chauffage au bois et celle liée au compostage des déchets sont supérieures aux autres départements. Son agriculture est principalement dédiée à la culture de la **vigne** qui nécessite peu d'apport d'engrais.

En 2022, les émissions d'ammoniac en Gironde sont également dues aux **incendies de forêts**.

Contribution des départements dans les émissions régionales (2022)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>